

Flash'INFOS

N°23 - MARS 2014

Édito

Vous avez dit association de parents ! Ou sont les parents à HandiCap'Anjou ?

Certains d'entre vous se posent ces questions. Pas tous, heureusement. Ne serions nous pas assez visibles ? Ne communiquons-nous pas assez sur nos actions ? Peut être...

Nos établissements et services existent et accompagnent plus de 450 enfants, adolescents et adultes au quotidien ainsi que leurs familles, grâce à ces parents mobilisés qui ont transmis au fil des ans les valeurs de notre association. Ils furent des pionniers.

HandiCap'Anjou continue leurs actions.

Ses représentants, élus par les adhérents, que vous êtes, que vous devriez être, travaillent, souvent dans l'ombre, pour que la situation des personnes handicapées soit mieux reconnue au sein de la société, que les moyens nécessaires et suffisants puissent nous être alloués afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de ceux que nous accompagnons.

Ce n'est pas toujours facile, nous n'arrivons pas toujours à nos fins, mais nous essayons. Comme le colibri, nous faisons notre part.

Faisons notre part TOUS ENSEMBLE, la société ne s'en portera que mieux.

**Philippe REITER,
Président.**

La Légende du Colibri : « Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

La fusion, c'est parti !

L'ADIMC et l'AAPEI forment aujourd'hui HandiCap'Anjou.

Animée de leurs particularités et de leurs forces communes, HandiCap'Anjou constitue, par ce rapprochement, une force de propositions et de gestion des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap.

Par son rayonnement, elle fait entendre la voix des usagers et de leurs familles et veut faire prendre en compte leurs besoins et aspirations dans les politiques départementales, régionales et nationales. Le mouvement parental se trouve renforcé par le développement de notre champ d'intervention, en associant les préoccupations et les revendications de parents d'enfants porteurs de handicaps différents à des âges différents, couvrant ainsi le parcours d'une vie (tant du côté de la personne handicapée que de sa famille).

Ainsi, sortir de l'éparpillement en se structurant pour affirmer la vigueur du mouvement parental entre dans la stratégie de notre association. Notre objectif est d'avoir un rayonnement régional sur les questions du handicap moteur, du polyhandicap, de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement, quel que soit l'âge des personnes accompagnées.

Développer dans la même association un dispositif coordonné de prestations complémentaires, au sein des établissements et services, permet un ajustement aux besoins, une force de proposition, un formidable creuset pour la créativité et une capacité à répondre aux appels à projets, seul vecteur, aujourd'hui, de développement des structures pour nos enfants, grands et petits. HandiCap'Anjou poursuit le chemin de ses aînées, toujours au service des personnes en situation de handicap.

Officialisation de la fusion et de la signature du CPOM le 30 janvier 2014

Le 30 janvier 2014, HandiCap'Anjou a entériné sa fusion avec l'ADIMC, lors d'une cérémonie officielle en présence de l'ARS et du Conseil Général 49.

A cette occasion, Mr François Grimonprez, Directeur de l'Efficiencé et de l'Offre à l'ARS 49, a signé le nouveau CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) qui permet à HandiCap'Anjou de continuer son développement. Mr Béchu Président du Conseil Général 49, était présent en tant que nouveau partenaire de HandiCap'Anjou. Mr Jean-Robert Bourrel, Président de l'ex ADIMC est nommé Président d'honneur de HandiCap'Anjou.



**Mr JR Bourrel, Mr F Grimonprez, Mr P Reiter,
Mr C Béchu, Mr O Faribeault.**

Jardin sensoriel pour autistes ... « ça avance »

Encore une belle «opération» menée par les LIONS CLUB.

Un nouveau partenariat a été conclu cette année 2014 avec le LIONS CLUB Ronceray. Ces Lions ont pour particularité de regrouper des membres exclusivement féminins qui œuvrent en faveur des femmes et des enfants.

C'est tout naturellement que ces «dames du Ronceray» se sont engagées à financer l'espace « aire de jeux des petits» du jardin sensoriel pour autistes.

7.500 euros

C'est le montant total estimé de l'espace petite enfance. Plusieurs actions ont été menées, vente de chocolats à Noël, brocante solidaire

à l'hôtel de la Godeline en février dernier et bientôt la traditionnelle vente de tulipes.

Prochainement, grande vente de tulipes.

Cette vente organisée par les LIONS Ronceray, Angers Cité et Angers Val de Maine se déroulera les 22 et 29 mars prochain dans les hyper marchés, Carrefour Grand Maine,

Hyper U Murs-Erigné et Géant Casino. Le fruit de cette vente sera, comme à l'accoutumée, reversé dans son intégralité à HandiCap'Anjou. Au delà de cet espace enfance, il restera à financer un espace conséquent « l'espace 2D», découverte et détente, pour un montant estimé de 28 000 euros.

SOLLICITATION ADHESIONS 2014

Vous avez reçu l'appel à adhésion 2014. HandiCap'Anjou forte de son troisième pôle, a besoin de rassembler un maximum d'adhérents. Cette année est novatrice, la mise en ligne de notre site internet courant avril offrira aux adhérents un accès privatif, (infos, photos des activités des établissements, actualités...) un FLASH SPECIAL sera consacré au site internet).

2014 HandiCap'Anjou s'engage sur TROIS projets

Une classe de l'IEM Guiberdière externalisée dans une école de Trélazé, un nouveau dispositif autisme, la construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé à Cantenay : TROIS PROJETS qui se concrétisent et dont la mise en oeuvre à déjà commencé.

Externaliser une classe

L'objectif est de répondre aux demandes des familles pour que leur enfant intègre une scolarisation adaptée dans le cadre du droit commun. A compter de la rentrée scolaire septembre 2014, cette classe

intégrée à l'école Dufour de Trélazé profitera à douze enfants de l'IEM qui bénéficient déjà de temps de scolarisation au sein de l'établissement et d'une pédagogie adaptée autour des apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et la numération.

Dispositif autisme

Permettre à l'enfant autiste d'intégrer l'école, la crèche... tout en bénéficiant de l'appui d'un établissement spécialisé. Dès septembre 2014, Ce nouveau dispositif pour enfants autistes mettra en synergie

les moyens matériels et humains de HandiCap'Anjou, l'actuel IME La Chalouère et ceux issus du redéploiement du service SESO en SESSAD pour enfants autistes : ainsi, l'IME La Chalouère proposera 30 places, dont 15 pour enfants autistes et le SESSAD autisme 12 places.

Construction FAM foyer d'accueil médicalisé.

Depuis le 24 mai 2013, HandiCap'Anjou est propriétaire d'un terrain à Cantenay-Epinard. HandiCap'Anjou travaille au projet de construction d'un nouvel établissement pour adultes handicapés en accord avec le Conseil Général de Maine et Loire et l'ARS des Pays de Loire. Un foyer d'accueil médicalisé (FAM) de 30 places, accueillera des adultes porteurs d'un handicap moteur grave ou d'un polyhandicap. Le projet privilégiera un plain-pied avec des logements individuels adaptés et personnalisés, pour des résidents dépendants.



Classe de l'IEM Guiberdière

DATES A RETENIR

- Lancement du site www.handicap-anjou.fr fin avril.
- Congrès UNAPEI à Nantes 23 et 24 mai
- Assemblée générale 21 juin salle St Jean à Angers.